

# Fiche de données de sécurité

**NOM DU PRODUIT :** Vermiculite extra-fine Sunshine  
 Vermiculite fine Sunshine  
 Vermiculite moyenne Sunshine  
 Vermiculite grossière Sunshine  
 Vermiculite extra-grossière Sunshine  
 Vermiculite de remplissage Sunshine  
 Paillettes de mica Sunshine  
 Minerai concentré Sunshine

**FDS n° 4000**

Date d'émission : 13 mai 2015  
 Remplace : Nouvelle

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

**Nom du produit :** Vermiculite extra-fine Sunshine, vermiculite fine Sunshine, vermiculite moyenne Sunshine, vermiculite grossière Sunshine, vermiculite extra-grossière Sunshine, vermiculite de remplissage Sunshine, paillettes de mica Sunshine, minerai concentré Sunshine

**Usages recommandés :** Horticole final, industriel

**Restrictions d'utilisation :** Aucune

**Fabricant/fournisseur**

Sun Gro Horticulture Distribution Inc.  
 770 Silver Street  
 Agawam, MA 01001  
 1-800-732-8667

**Distribué aux É.-U. par**

Sun Gro Horticulture Distribution Inc.  
 770 Silver Street  
 Agawam, MA 01001  
 1-800-732-8667

**Distribué au Canada par**

Sun Gro Horticulture Canada Ltd.  
 52130 RR 65, PO Box 189  
 Seba Beach, AB T0E 2B0, Canada  
 1-800-732-8667

Renseignements : [www.sungro.com](http://www.sungro.com)

**Renseignements pour la clientèle :**

Région de l'Ouest : 1-888-797-6497  
 Région de l'Est : 1-888-896-1222  
 Agawam : 1-800-732-8667

Région du Centre : 1-888-982-4500  
 Région du Sud-Est : 1-800-683-7700

**Numéro de téléphone en cas d'urgence**

En cas d'urgence chimique, de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident, appeler **CHEMTREC**, jour et nuit.

Cargaisons et produits à l'intérieur des É.-U. et du Canada : 1-800-424-9300

Cargaisons et produits à l'extérieur des É.-U. et du Canada : + 1 703 527 3887

## 2. Identification des dangers

**Classification du mélange**

La vermiculite ne figure pas expressément sur la liste des substances dangereuses et toxiques de l'OSHA (norme sur la communication des dangers 29 CFR 1910.1200), mais les produits sont classés comme « poussières nuisibles » ou « particules non classées ailleurs » (PNCA) par l'ACGIH.

**Éléments d'étiquetage - pictogrammes de danger**

Aucun

**Mention d'avertissement** Aucune

**Mentions de danger** Aucune

**Conseils de prudence**

Aucun

**Autres dangers**

Aucun

## 3. Composition/information sur les ingrédients

Ingrédients	N° CAS	N° CE	Concentration
Vermiculite	1318-00-9	310-127-6	99 à 100 %

## **4. Premiers soins**

### **Description des premiers soins**

#### **Informations générales**

En cas d'effets nocifs persistants, consulter un médecin. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne sans connaissance, ayant des convulsions ou ayant des crampes.

#### **En cas d'inhalation**

Transporter à l'extérieur. Une exposition prolongée aux poussières peut causer une irritation des voies respiratoires.

#### **En cas de contact avec la peau**

Non irritant. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin ou demander un avis médical.

#### **En cas de contact avec les yeux**

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, appeler un centre antipoison ou un médecin.

#### **En cas d'ingestion**

Si possible, rincer la bouche et faire boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

#### **Symptômes ou effets plus importants, aigus ou retardés**

Les symptômes suivants peuvent se présenter :

En cas d'inhalation : Irritation des voies respiratoires

En cas de contact avec la peau : Non irritant.

En cas de contact avec les yeux : Peut causer une rougeur ou une irritation

En cas d'ingestion : L'ingestion de grandes quantités peut causer des troubles gastro-intestinaux.

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial** : Traiter selon les symptômes.

## **5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

### **Agents extincteurs :**

Agents extincteurs appropriés : Utiliser tout moyen approprié pour éteindre un incendie environnant. S'il s'agit d'un petit feu, l'asperger d'eau. S'il s'agit d'un grand feu, l'inonder d'eau.

Matières inappropriées : Aucune.

### **Dangers spécifiques du produit**

Matière non combustible

Produits de décomposition thermique : Aucun

### **Équipements de protection et précautions pour les pompiers**

Se tenir dans le vent par rapport au feu. Porter des vêtements complets de lutte contre l'incendie (tenue de feu complète) et un équipement de protection respiratoire (appareil de protection respiratoire autonome [ARPA]).

## **6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

### **Précautions individuelles**

Prévoir une ventilation suffisante. Porter des équipements de protection individuelle (section 8).

### **Précautions relatives à l'environnement**

Ne pas laisser entrer dans les eaux de surface ni dans les conduits d'écoulement. S'assurer de collecter et de confiner les déchets.

### **Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Ramasser mécaniquement et mettre dans des récipients appropriés pour l'élimination ou la récupération. Éviter de créer des poussières.

Matériaux inappropriés pour le confinement et le ramassage : Aucun de spécifié

### **Autres informations**

Aucune

## **7. Manutention et stockage**

### **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Éviter la création de poussières. Prévoir une ventilation suffisante. Porter des équipements de protection individuelle. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

### **Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

Conserver le récipient bien fermé pour éviter la création de poussières.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

**Lignes directrices sur l'exposition :** Limites d'exposition professionnelle

	<u>Vermiculite</u>	<u>Quartz</u>
OSHA – LEA	5 mg/m <sup>3</sup> respirable	0,1 mg/m <sup>3</sup> respirable
ACGIH (VLE et IBE de 2012)		
MPT	3 mg/m <sup>3</sup> respirable	0,025 mg/m <sup>3</sup> respirable

**Niveau sans effet dérivé (NSED)\* suggéré par le fabricant :** Travailleurs (industriels/professionnels)

Vermiculite et quartz

NSED humain, dermique, à long terme (répété) pas disponible

\*Le DNEL est le niveau d'exposition à la substance au-dessus duquel les humains ne devraient pas être exposés.

### Contrôles d'ingénierie

Utiliser la ventilation par aspiration pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition.

### Équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité

Protection de la peau : Aucune prescription spécifique

Protection des voies respiratoires : Porter un équipement de protection respiratoire là où l'on s'attend à ce que les concentrations dans l'air dépassent les limites d'exposition.

### Considérations générales d'hygiène

Éviter tout contact avec les yeux ou la peau. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	Solide, granulaire ou cristalline
Couleur	Fauve à gris, brun clair
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Sans objet
pH	Neutre
Point de fusion/domaine de congélation	1 315 °C
Point d'ébullition/domaine d'ébullition	Sans objet
Point d'éclair	Sans objet
Taux de vaporisation/taux d'évaporation	Pas de données
Matières solides inflammables	Pas inflammable
Limites d'explosibilité (LIE, LSE)	Sans objet
Tension de vapeur	Sans objet
Densité de vapeur	Sans objet
Densité relative	55 à 130 g/L (3,4 à 8,5 lb/pi <sup>3</sup> )
Solubilité	Pas soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Sans objet
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Température de décomposition	Pas de données
Viscosité	Sans objet

### Autres informations

Propriétés explosibles	Pas explosible
Propriétés comburantes	Aucune

## 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité

Stable dans des conditions ambiantes normales.

### Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales de stockage et de température.

### Risque de réactions dangereuses

Aucun

### Conditions à éviter

Création de poussières

### Matériaux incompatibles

Aucun

### Produits de décomposition dangereux

Aucun de connu

## **11. Données toxicologiques**

### **Voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)**

Oculaire, cutanée, par inhalation. Une exposition orale ne devrait pas se produire à la suite d'un usage industriel ou agricole normal.

### **Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

Peut irriter les voies respiratoires. Peut causer une rougeur ou une irritation des yeux. L'ingestion de grandes quantités peut causer des troubles gastro-intestinaux.

### **Effets toxicologiques d'une exposition à court et à long terme**

#### **Toxicité aiguë :**

##### Toxicité orale aiguë

Pas de données sur la DL<sub>50</sub>

Évaluation/classification : D'après les données disponibles sur les ingrédients du mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Effets irritants et corrosifs :**

Pas de données

Évaluation/classification : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Pas de données

Évaluation/classification : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets génétiques :** Ce produit ne contient pas d'ingrédients classés comme agents mutagènes des cellules germinales.

<u>Bactériens (test d'Ames)</u>	<u>Aberrations chromosomiques</u>	<u>Mutation dans les cellules de mammifères</u>
Négatif	Négatif	Négatif

Évaluation/classification : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction :** Effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité/toxicité pour le développement : Ligne directrice 422 de l'OCDE

Pas de données

Évaluation/classification : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique)**

Ce produit ne contient pas d'ingrédients pertinents classés comme toxiques pour des organes cibles.

##### Expérience pratique/données humaines

Aucun effet pertinent n'a été observé après une exposition unique.

Évaluation/classification : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Toxicité pour certains organes cibles (expositions répétées)**

<u>Organes affectés</u>	<u>Effets</u>	<u>Ligne directrice</u>
Aucun	Aucun	422 OCDE

Évaluation/classification : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Danger par aspiration**

Les données physico-chimiques et toxicologiques n'indiquent pas de danger par aspiration.

Évaluation/classification : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Cancérogénicité**

Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) Pas inscrit

National Toxicology Program (NTP) Pas inscrit

29 CFR Part 1910, Subpart Z Pas inscrit

Proposition 65 de la Californie Pas inscrit

OMS (2003) Nitrates dans l'eau potable Sans objet

Évaluation/classification : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Autres données toxicologiques**

Aucune

## 12. Données écologiques

### **Écotoxicité**

#### **Toxicité aiguë**

Pas de données

Évaluation/classification : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Persistance et dégradation**

Pas de données

#### **Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données

#### **Autres effets nocifs**

Aucun de connu

## 13. Données sur l'élimination

### **L'élimination doit être conforme aux lois fédérales et d'états applicables.**

Il incombe au producteur de déchets de déterminer la toxicité et les propriétés physiques des déchets produits afin que ceux-ci soit bien identifiés et éliminés conformément aux règlements applicables.

Pas considéré comme des déchets dangereux selon la Resource Conservation and Recovery Act (RCRA), 40 CFR 261.

## 14. Informations relatives au transport

### **US DOT (49 CFR Part 172)**

N° ONU	Pas réglementé
Désignation officielle de transport de l'ONU	Sans objet
Classe de danger	Sans objet
Groupe d'emballage	Sans objet
Étiquette(s) de danger	Sans objet
Marquage spécial	Non
Disposition spéciale	Non

### **Organisation maritime internationale (code IMDG)**

N° ONU	Pas réglementé
Désignation officielle de transport de l'ONU	Sans objet
Classe de danger	Sans objet
Groupe d'emballage	Sans objet
Polluant marin	Non
Étiquette(s) de danger	Sans objet
Marquage spécial	Non
Disposition spéciale	Non

### **Transport aérien (OACI-IT/IATA-DGR)**

N° ONU	Pas réglementé
Désignation officielle de transport de l'ONU	Sans objet
Classe de danger	Sans objet
Groupe d'emballage	Sans objet
Étiquette(s) de danger	Sans objet
Marquage spécial	Non

### **Procédure spéciale de manipulation**

Aucune

### **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC**

Sans objet

### **Autres précautions spéciales**

Aucune

## **15. Renseignements sur la réglementation**

### **Règlements fédéraux américains**

SARA Title III

#### **Section 311/312 Classes de danger**

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Non
Danger d'incendie	Non
Détente de pression	Non
Danger de réaction	Non

#### **Section 313 Produits chimiques toxiques**

Ingrédients pas inscrits

#### **Section 302 Substances extrêmement dangereuses (SED)/CERCLA Substances dangereuses**

Ingrédients pas inscrits

### **NFPA 704 : National Fire Protection Association**

Santé	0
Incendie	0
Réactivité	0
Spécial	Aucun

### **Règlements d'états américains**

Proposition 65 de la Californie                      Silice cristalline, quartz

### **Inventaires de produits chimiques**

États-Unis (TSCA)	Tous les ingrédients sont inscrits
Canada (LIS)	Tous les ingrédients sont inscrits
Union européenne (EINECS)	Tous les ingrédients sont inscrits
Japon (METI)	Tous les ingrédients sont inscrits

## **16. Autres informations**

La présente FDS est conforme à 29 CFR Part 1910 Subpart Z (2012) et à la norme ANSI Z400.1-2004.

Les informations qui s'y trouvent sont fournies sans aucune garantie, ni expresse ni tacite. Elles sont offertes uniquement pour la considération, l'investigation et la vérification par leurs destinataires initiaux. Les utilisateurs ne doivent les considérer que comme un complément aux autres informations recueillies par eux ou mises à leur disposition. Ils doivent déterminer eux-mêmes si les informations de toutes sources sont pertinentes et complètes afin de s'assurer que le produit est utilisé et éliminé comme il faut, pour la sécurité et la santé des employés, des clients et de l'environnement. Ces informations sur les dangers ne remplacent pas une évaluation des risques dans les conditions réelles d'utilisation. Il incombe aux utilisateurs de se tenir au courant des dangers chimiques, de concevoir leurs propres programmes et de les mettre à jour, et de se conformer aux lois et règlements nationaux, fédéraux, d'états, provisoires et locaux applicables sur la sécurité, la santé au travail, le droit de savoir et la protection de l'environnement.